

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES DÉCLARATION DE LIQUIDATION ET DE RÉGULARISATION				1329-DEF
I - DONNÉE DE CHIFFRE D'AFFAIRES				
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES				
1	Montant du CA de la période de référence	A1	684 537	
2	Montant du CA Réel si la période de référence est différente de 12 mois	A2		
3	Montant du CA Réel si la période de référence du groupe	A3		
CALCUL DU POURCENTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE CORRESPONDANTE				
4	Pourcentage de la valeur ajoutée correspondante	B	0,04	%
II - DONNÉE DE LA VALEUR AJOUTÉE				
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE				
5	Montant de la valeur ajoutée produite	C	633 936	
LIMITATION DE LA VALEUR AJOUTÉE				
6	Limitation de la valeur ajoutée	D	547 630	
Si la limitation de la valeur ajoutée ne s'applique pas à votre entreprise, la case ci-contre est cochée			X	
MONTANT DE LA CVAE BRUTE				
7	Montant de la cotisation sur la valeur ajoutée brute	E	219	
III - CALCUL DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE				
CALCUL DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE AVANT RÉDUCTION				
8	Cotisation avant réduction	F		
MINORATIONS				
9	Exonérations	G		
10	Réduction supplémentaire	H		
CVAE				
11	CVAE due (F-G-H) ou cotisation minimum	I1	250	
12	Acomptes de CVAE versés	I2		
13	Solde de CVAE à payer (I1-I2)	I3	250	
14	Excédent de CVAE constaté (I2-I1)	I4		
TAXE ADDITIONNELLE				
Si votre entreprise est exonérée de taxe additionnelle, la case ci-contre est cochée			X	
15	Taxe additionnelle due	J1	16	
16	Acomptes de taxe additionnelle versés	J2		
17	Solde de taxe additionnelle à payer (J1-J2)	J3	16	
18	Excédent de taxe additionnelle constaté (J2-J1)	J4		
FRAIS DE GESTION				
19	Frais de gestion dus (1% de I1 +J1)	L1	3	
20	Acomptes de frais de gestion versés	L2		
21	Solde de frais de gestion à payer (L1-L2)	L3	3	
22	Excédent de frais de gestion constaté (L2-L1)	L4		
RÉCAPITULATIF				
23	Total des acomptes versés (I2+J2+L2)	M		
24	Total avant imputation du dégrèvement transitoire (I3+J3+L3)	N	269	
25	Montant du dégrèvement transitoire à imputer	O		
26	TOTAL (N-O)	P	269	
27	TOTAL DES EXCÉDENTS (I4+J4+L4)	Q		
28	CVAE due (ligne P-Q)		269	
29	Excédent de versement (ligne Q-P)			